

Contexte du poste:

Description de l'APHM :

L'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille est l'établissement public de santé qui exerce le rôle de centre hospitalier régional pour Marseille et sa région. Avec 4 hôpitaux et 3 400 lits, l'AP-HM est le 3^{ème} Centre Hospitalier Universitaire de France. C'est aussi le premier employeur de la région, avec plus de 12 000 salariés et près de 2 000 médecins.

Description du GHT :

La loi de modernisation du système de santé prévoit un nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire : les Groupements hospitaliers de territoires (GHT). Objectif : garantir l'accès aux soins pour tous en renforçant la coopération entre hôpitaux publics autour d'un projet médical.

Le GHT des Bouches-du-Rhône, appelé « Hôpitaux de Provence » est représenté par 13 établissements avec une capacité totale de plus de 9 000 lits et places

Description générale de la mission :

La réduction des consommations d'énergie est devenue une priorité nationale. Dans le cadre des principes édictés par la loi ELAN, Les Etablissements de Santé et les Etablissements médico-sociaux doivent satisfaire aux obligations du décret tertiaire qui porte sur la réduction progressive des consommations énergétiques des bâtiments hospitaliers à l'horizon 2050 avec un premier objectif de réduction de 40% d'ici 2030 par rapport à une année de référence.

L'accompagnement des acteurs hospitaliers et médico-sociaux dans la mise en place d'une politique d'efficacité énergétique et de transition écologique est une des ambitions portées en conclusion du Ségur de la Santé. Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont proposé la mise en place d'un dispositif d'appui en vue de déployer un réseau régional de Conseillers en Transition énergétique et écologique en santé (CTEES).

Le périmètre des missions confiées au Conseiller en transition énergétique et écologique porterait sur un ensemble de différentes actions d'efficacité énergétique susceptibles d'être mises en place:

- aider à la définition de l'année de référence et connaître ses consommations énergétiques
- préparer la mise en place d'un plan de comptage
- établir un bilan patrimonial propre à chaque site
- construire un plan d'amélioration énergétique des bâtiments avec l'installation d'équipements plus performants
- proposer une communication adaptée pour favoriser l'évolution des comportements
- identifier et solliciter les aides et subventions disponibles
- définir des objectifs spécifiques au regard des caractéristiques de chaque Etablissement

Le GHT Hôpitaux de Provence est également associé à l'APMESS (association départementale des Etablissements médico sociaux) pour assurer un maillage territorial sur le département des Bouches du Rhône. Ainsi, deux conseillers seront affectés aux Etablissements de Santé du GHT et un conseiller affecté auprès des Etablissement médico sociaux.

Activités, missions générales, permanentes et spécifiques :

Assistance et accompagnement

- Assister les établissements dans la réalisation d'un bilan du patrimoine de chaque site, spécifiquement sur la situation énergétique et le suivi des consommations (bâtiments, éclairage extérieur, flotte de véhicule),
- Initier et aider à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant la réduction des consommations et à l'amélioration du confort et de la qualité de l'air intérieur (conseils, ressources et financements),
- Améliorer le confort hygrothermique et l'efficacité énergétique des établissements,
- Développer des outils et recommandations pour limiter les pollutions et pérenniser la qualité de l'air intérieur.
- Doter les gestionnaires des établissements d'un outil de pilotage et s'assurer de son utilisation ;
- Recherche de financements pour des études et travaux

Planification / Suivi / reporting

- Elaboration d'un plan pluriannuel d'actions en lien avec les diverses études, diagnostics, audits réalisés et d'un bilan des consommations et dépenses d'énergies
- Suivi des consommations énergétiques, mise en place et suivi d'indicateurs de performances
- Suivi des bilans des gaz à effet de serre
- Elaboration et suivi des dossiers d'amélioration énergétique des bâtiments et de la qualité d'air en lien avec région, ADEME, ARS, prestataires
- Elaboration et suivi des dossiers de procédés innovants
- Bilan, synthèse pour reporting aux institutions

Autres

- Optimisation des contrats de fournitures d'énergies (notamment électricité)
- Analyse et renégociation des contrats d'exploitation de CVC ou analyse et préconisation des conditions d'exploitation des installations par les équipes en interne
- Consultation de bureaux d'études, d'AMO, de maîtres d'œuvre pour des travaux liés à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables
- Mise en place d'actions de sensibilisation du personnel en lien avec la direction de la communication
- Suivi des audits énergétiques et bilans GES
- Mise en place d'une méthodologie pour la valorisation des CEE et la promotion des travaux éligibles
- Etablissement de marchés cadre pour le suivi ICPE

Veille technique et réglementaire

Assurer une veille technique y compris sur les nouvelles techniques, les outils et les matériaux innovant

Assurer une veille réglementaire

Partager cette veille avec les membres du GHT

Qualités professionnelles et connaissances particulière requises

Connaissances particulières

- Code de l'environnement
- Technologies de régulation
- Evaluation des couts travaux
- Marchés publics

Qualités professionnelles requises

- Compétences générales dans le domaine du bâtiment (construction, installations techniques, thermique)
- Aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- Maitrise des outils informatiques bureautique
- Connaissances des outils de GTB
- Esprit d'initiative

Liaison hiérarchique

Les conseillers dédiés aux Etablissements sanitaires sont placés sous l'autorité hiérarchique de la Direction de la Logistique et de la Transition Ecologique de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille.

Liaisons fonctionnelles

Le conseiller travaille en lien avec le coordinateur régional en transition écologique et 'ensemble des CTEES

- les Directions d'Etablissement et/ou le responsable/référent RSE désigné.
- les acteurs du Territoire et les partenaires extérieurs concourant aux missions relevant des politiques de responsabilité sociétale et environnementale (Collectivités locales, ADEME, Agences locales, Syndicats d'énergie, C2DS...)

Contraintes du poste

Déplacements sur le département des Bouches du Rhône.

Informations complémentaires

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Master en gestion de l'environnement, développement durable, gestion de l'énergie
- Expérience en rénovation énergétique et bâtimentaire.

Correspondances statutaires éventuelles :

- Ingénieur hospitalier

Contact : caroline.bouchareu@ap-hm.fr et celine.pelletier.thibault@ap-hm.fr